Compte-rendu du comité directeur de la fédération française d’études et sports sous-marins comité départemental Haute- Vienne

CODIR FFESSM CODEP 87

Lundi 15 janvier 2024 – 20h - Maison des sports - Ville de Limoges

[Présentation disponible ici](file:////h2o/images/Compte_rendu/2024%252001%252015%2520-%2520FFESSM%2520-%2520CODEP%252087%2520-%2520CODIR%2520-%2520pr%25C3%25A9sentation.pdf)

Personnes présentes :

7 Membres du CODIR : Aurélien Lazeiras, Président, Nadia Migout, Secrétaire, Patrice Duloisy, Patrick Mandavy, Martine Fournier, Gérard Samson, Daniel Rebeyrol.

7/19, quorum atteint. (1/3)

4 Présidents de clubs : Jean-François Arvy, ABC Plongée, Patrice Duloisy, AS ORTF, Patrick Mandavy, LPSM, Daniel Rebeyrol, CSL.

1 Président de Commission : Jean-Pierre Marcheix, Apnée.

Invité : Pierre Vernat, étudient en master 2, Management du sport.

Personnes absentes :

7 Membres du CODIR Excusé.es : Pascal Delahaye, trésorier, Béatrice Nevoit, Secrétaire adjointe, Carole Breuil, Olivier Orabona, Michel Farge, Franck Pauzet, Pascal Hamelin. Pour rappel, la représentation d'un membre absent est prohibé.

Présidents de commissions excusés : Jonathan Letuppe, Archéologie, Christine Bonnet, Biologie et environnement.

Départ au bout de quelques minutes de 4 membres du CODIR : Eric Valade, Roland Rambis, Jacky Clottes et David Alouis pour cause de différent par rapport au précédent CODIR du mois de novembre où ils n'ont pas le souvenir d'avoir voté la diminution des aides aux stages des cadres. Certains membres du CODIR se rappellent avoir débattu et voté. Selon nos statuts, Aurélien les informe qu'on ne peut revenir sur un vote déjà effectué, cependant, ils peuvent voter contre le compte-rendu. Aurélien rappelle la nécéssité de s'écouter, et pour se faire, de demander la parole et non la prendre de façon anarchique.

Vote du dernier compte-rendu du CODIR du 27/11 : 1 abstention et 6 pour. Compte-rendu adopté à la majorité.

Retour de la réunion sur le réglement intérieur de Montulat : Aurélien qui était le secrétaire de séance va envoyer le document de travail pour consultation aux instructeurs nationaux de notre région : Jean-Louis Dindinaud et Sébastien Allègre. Tony Merle, président de commission juridique nous donnera aussi son avis. Le point sur lequel, nous émmettons une réserve, est l'ablation de l'article sur la transmission des fiches de sécurité au Président du CODEP.

Le point sur les licences et les brevets montre une stabilité par rapport aux années précédentes.

Présentation du travail des étudiants en master 2 Management du sport et présent au CODIR du mois de novembre. Pierre Vernat nous a présenté le résultat de leur étude sur les axes d'amélioration de notre CODEP. Nous avons salué la richesse de leur travail tout en réalisant que certains problèmes vont être compliqués à résoudre comme la pénurie de créneaux piscine.

La formation initiale TIV aura lieu les 10&11 février 24, Inscription sur le site du CODEP87, attention à la date qui est très proche.

Une réunion CTAS aura lieu le 16 janvier, une réunion d'information sera proposée par Nadia, référente CTAS départementale début février.

Le CODEP a besoin d'une vingtaine de bénévoles pour le Thriathlon les 23 & 24/03/24 à l'Aquapolis. Inscription sur le site du CODEP87.

Pour la théorie du N4 décentralisée du 24/03/24, Sébastien Allègre sera le délégué de la CTR.

Une réunion VP dive au sujet de la compatibilité avec Hello Asso et Basi compta aura lieu à la maison des sports lundi 12/02/24 à 20H.

Le rugby subaquatique fera un match d'exhibition le 20/01/24 à l'Aquapolis.

Infos dates :

* Réunion dirigeants : 06/04 au CSNA
* Formation de médecins en émdecine de plongée à Bordeaux les 05&06/04/24
* Evènement national de PSP les 25&26/05/24. Le LPSM se prépare avec l'équipe de Brive.
* Mission Jeunes avec la poursuite des entrainements à la piscine de Saint-Lazare les samedis de 16 à 18h pour préparer le challenge Oxyjeunes qui aura lieu le 16/03/24 à Toulouse. Un rassemblement aura lieu à Hendaye 08&09 juin 2024.
* CODIR : 08/04/24 20h à la maison des sports.